

**2018-CX678-03.02.02-R4692**

Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 12 mars 2018 à 12h45.

NOMINATION AU POSTE DE REGISTRAIRE

CONSIDÉRANT le Protocole établissant les conditions de travail des cadres à l'emploi de l'Université du Québec à Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT la résolution 2013-CX613-08.01-R3950 (30 septembre 2013) relative à la nomination de madame Diane Picard à titre de registraire;

CONSIDÉRANT la résolution 2017-CX676-03.11-R4658 (11 décembre 2017) prenant acte de la retraite de madame Diane Picard, registraire, en date du 1er octobre 2018;

CONSIDÉRANT la résolution 2017-CX676-03.12-R4659 (11 décembre 2017) relative à l'adoption de la description de fonctions du poste de registraire et à la nomination des membres du comité de sélection pour le choix du registraire;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

SUR PROPOSITION DE MADAME BRIGITTE BOURDAGES, DÛMENT APPUYÉE PAR MONSIEUR LIONEL BERTHOUX, IL EST RÉSOLU :

1. de nommer madame Catherine Lazure à titre de registraire;
2. de mandater le vice-recteur aux ressources humaines pour fixer les conditions de travail, la date d'entrée en fonction et la rémunération de la registraire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

original signé:

M^e Marylène Drouin
Secrétaire générale

Extrait du procès-verbal qui sera présenté pour approbation à la prochaine réunion du comité exécutif.